



Les informations du MAIRE



J'avais promis que nous parlerions loyers, surfaces et charges... car certains d'entre vous s'interrogent sur le montant des loyers dans notre résidence, et c'est bien normal.

Pour rappel, nous disposerons de **14 studios de 39 à 49 m²** et de **6 T2 (un séjour et une chambre) de 44 à 60 m²**. Le montant des loyers sera validé par le conseil municipal très prochainement. Chaque logement dispose d'un balcon ou d'une terrasse privée non inclus dans les surfaces retenues pour les loyers.

Resteront à la charge des locataires le chauffage électrique par géothermie dans un logement « Bâtiment Basse Consommation », l'eau et les charges communes (notamment les ordures ménagères).

Les locataires pourront, **selon leurs besoins**, bénéficier de services tels que la présence d'une personne coordonnant la vie de la résidence, le transport solidaire vers La Porte du Der ou d'autres lieux, l'usage de locaux communs (buanderie, salon de convivialité, chambre d'ami, jardins, ateliers, salles de gym...). Ces prestations ne feront l'objet d'aucune facturation complémentaire. Les plans des logements sont à la disposition des personnes intéressées à la mairie de Rives Dervoises.

Avancées des travaux :



Les travaux de construction du **Domaine des Quatre Rivières** de Rives Dervoises, situé à Droyes, progressent de manière satisfaisante, avec plusieurs étapes importantes déjà franchies :

- **L'école** : La construction de l'école est désormais **achevée**, permettant ainsi de finaliser cette première infrastructure essentielle pour la vie intergénérationnelle au sein du Domaine. Les enfants y seront accueillis à la rentrée de septembre 2025/2026.
- **Les logements** : Le bâtiment comprenant **12 logements** est quasiment terminé, avec quelques finitions encore à prévoir. Les autres logements, ainsi que les bâtiments destinés à la vie commune, sont en bonne voie et suivent leur planning de construction.
- **Le restaurant** : Le chantier du **restaurant** avance également bien. Sa livraison interviendra en même temps que les autres bâtiments.

L'ouverture complète du Domaine des Quatre Rivières reste **prévue pour le début de l'été 2025**, Toutes les étapes sont mises en œuvre pour garantir une ouverture dans les délais impartis.

Directrice de la rédaction: **Christiane Welti**



Le coin des partenaires :



Rives Dervoises regorge de compétences qu'il faut valoriser. Dans notre dernière gazette, nous avons évoqué Ophélie, esthéticienne qui pourra intervenir à la demande. Cette fois, nous parlerons de **Marion, qui est professeuse de yoga diplômée**. Son intervention permettra assurément d'améliorer le bien-être physique et moral des participants(es) où chacun pourra avancer à son rythme. Le yoga deviendra ainsi un véritable allié pour préserver la mobilité, la souplesse et la qualité de vie de tous.

Questions/ réponses des lecteurs:



Est-ce qu'il y a un service de repas en commun proposé sur le Domaine ? Mieux que cela ! Un vrai restaurant qui permettra aux locataires d'y prendre leur repas ou de l'emporter à leur domicile. Il sera bien évidemment ouvert à tous, habitants, touristes... Le restaurateur sera également chargé d'assurer les repas des enfants déjeunant à la cantine. Par ailleurs, tous les logements sont équipés d'une cuisine permettant de cuisiner chez soi.

Y a-t-il des marchés locaux ou des producteurs à proximité pour acheter des produits frais ? Oui, il y a un marché tous les vendredis à Montier-en-Der (situé à environ 7 kilomètres) et des producteurs locaux. Un chauffeur pourra emmener les locataires intéressés faire leur course, notamment au marché. L'animateur du Domaine sera chargé d'organiser tous ces déplacements.

Est-ce qu'il y a un jardin partagé où les locataires peuvent planter et récolter ensemble ? En effet, des jardins partagés et un verger sont prévus au sein du Domaine. L'animateur sera chargé d'en régler le fonctionnement dans le cadre « du projet de vie » qui sera élaboré avec les locataires.

Y a-t-il des ateliers ou des événements sur le jardinage, comme des cours ou des échanges de plantes ? Ce sont des idées qu'il faudra soumettre à l'animateur afin qu'il puisse organiser ce type d'activités, ou tout autre suggestion, avec les locataires intéressés.

Y a-t-il un atelier de bricolage ou un espace équipé pour les locataires qui souhaitent réparer ou créer des objets ? Oui, un tel lieu a été pensé afin que tous ceux qui aiment bricoler puisse continuer à le faire en toute sécurité. Une activité qui peut rendre bien des services à ses voisins!

Quelles sont les options pour faciliter la mobilité au sein du Domaine? Comme pour tout bâtiment récemment rénové, la loi impose que la mobilité y soit facilitée pour tous : **il y a donc des ascenseurs dans tous les bâtiments** et des rampes d'accès permettant à tous d'atteindre tous les bâtiments.

Pour nous contacter : rivesdervoises52@orange.fr Tel : 03 25 04 62 36